“Profil professionnel et de compétences de l’infirmier responsable de soins généraux”

Daniël Schuermans
Longfunctielaborant
Biomedical research unit

Universitair Ziekenhuis Brussel

Vrije Universiteit Brussel

BVPV- SBIP 2016

Organigramme

Association professionnel de l'art de l'infirmier

AUVB UGIB AKPV
Union général des infirmières Belges

44 associations professionnels

FNBV
NVKVV
FNIVB
ACN
…….
BVPV - SBIP

Nederlandstalige kamer | Chambre Francophone | Deutschsprachigen Kammer

AUVB UGIB AKPV

Organigramme

Association professionnel de l'art de l'infirmier

AUVB UGIB AKPV
Union général des infirmières Belges

44 associations professionnels | une porte-parole

Ministère de la Santé publique

- Conseil fédéral de l’art infirmier (CFAI)
- Commission Technique de l’Art Infirmier
- Comité d'accréditation du Conseil national des sciences infirmières
- Commissions médicales provinciales
- INAMI
- …….

Conseil fédéral de l’art infirmier

Mission 2014 du Ministère de la Santé publique
Directives sectorielles européennes 2013/55 / UE

AUVB-UGIB-AKPV + Conseil fédéral de l'art infirmier (CFAI)

- Discussions de la table ronde
- Jours de réunions
- Des conférences de consultation

Rapport final

L’avis du CFAI est approuvé pendant la réunion plénière du 12/01/2016

Rapport final des consultations

Directives sectorielles européennes 2013/55 / UE

- **Un nouveau profil professionnel et de compétences**
- **Un nouveau titre «L’infirmière responsable des soins généraux«**
- **Système de fonction de différenciation dans les soins infirmiers**
- **Un organe d’éthique et de déontologie**
- **De bons accords avec d’autres métiers des soins de santé**
- **De bons accords entre les communautés et les régions**
- **L’ indépendance des activités propres: la consultation infirmière et la prescription**

La directive européenne 2013/55/UE

8 compétences pour l'infirmier responsable de soins généraux de la directive européenne 2013/55/UE modernisant la directive 2005/36/CE

1. *la compétence de diagnostiquer de façon indépendante les soins infirmiers requis, sur la base des connaissances théoriques et cliniques en usage, et de planifier, d’organiser et d’administrer les soins infirmiers aux patients, sur la base des connaissances et des aptitudes acquises conformément au paragraphe 6, points a), b) et c), afin d’améliorer la pratique professionnelle;*
2. *la compétence de collaborer de manière effective avec d’autres acteurs du secteur de la santé, ce qui inclut la participation à la formation pratique du personnel de santé, sur la base des connaissances et des aptitudes acquises conformément au paragraphe 6, points d) et e);*
3. *la compétence de responsabiliser les individus, les familles et les groupes afin qu’ils adoptent un mode de vie sain et qu’ils se prennent en charge, sur la base des connaissances et des aptitudes acquises conformément au paragraphe 6, points a) et b);*
4. *la compétence d’engager de façon indépendante des mesures immédiates destinées à préserver la vie et d’appliquer des mesures dans les situation de crise ou de catastrophe;*

La directive européenne 2013/55/UE

5. *la compétence d'apporter de façon indépendante des conseils, des indications et un soutien aux personnes nécessitant des soins et à leurs proches;*

6. *la compétence d'assurer, de façon indépendante, la qualité des soins infirmiers et leur évaluation;*

7. *la compétence d'assurer une communication professionnelle complète et de coopérer avec les membres d'autres professions du secteur de la santé;*

8. *la compétence d'analyser la qualité des soins afin d'améliorer sa propre pratique professionnelle en tant qu'infirmier responsable de soins généraux.*

La directive européenne 2013/55/UE

1. *la **compétence** de diagnostiquer de façon **indépendante** les soins infirmiers requis, sur la base des connaissances théoriques et cliniques en usage, et de planifier, d'organiser et d'administrer les soins infirmiers aux patients, sur la base des **connaissances** et des aptitudes acquises conformément au paragraphe 6, points a), b) et c), afin d'améliorer la pratique professionnelle;*
2. *la **compétence** de collaborer de manière effective avec d'autres acteurs du secteur de la santé, ce qui inclut la participation à **la formation pratique** du personnel de santé, sur la base des **connaissances** et des aptitudes acquises conformément au paragraphe 6, points d) et e);*
3. *la **compétence de responsabiliser** les individus, les familles et les groupes afin qu'ils adoptent un mode de vie sain et qu'ils se prennent en charge, sur la base des **connaissances** et des aptitudes acquises conformément au paragraphe 6, points a) et b);*
4. *a compétence d'engager **de façon indépendante** des mesures immédiates destinées à préserver la vie et d'appliquer des mesures dans les situation de crise ou de catastrophe;*
5. *la **compétence** d'apporter de façon **indépendante** des conseils, des indications et un soutien aux personnes nécessitant des soins et à leurs proches;*
6. *la **compétence** d'assurer, de façon **indépendante**, la qualité des soins infirmiers et leur évaluation;*
7. *la compétence d'assurer une communication professionnelle complète et de coopérer avec les membres d'autres professions du secteur de la santé;*
8. *la compétence d'analyser la qualité des soins afin d'améliorer **sa propre pratique professionnelle** en tant qu'infirmier **responsable** de soins généraux.*

Trois piliers

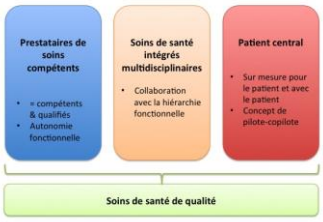

Minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid, Maggie De Block

.be

WUG-piramide

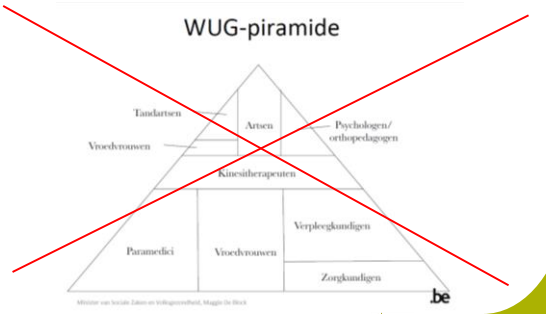

Minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid, Maggie De Block

.be

Soins de sante intégrées multidisciplinaires

- **Profil professionnel et de compétences générale**
- **Différents domaines des soins de santé**
- **Accès a l'exercice de la profession**
- **Prescription et consultation infirmière**
- **Critères de qualité au différents niveaux**
- **Auxiliaires compétents**

Soins de sante intégrées multidisciplinaires

Minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid, Maggie De Block

.be

Soins de sante intégrées multidisciplinaires

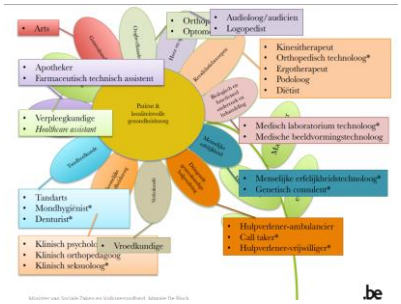

Domaine de compétence et les rôles

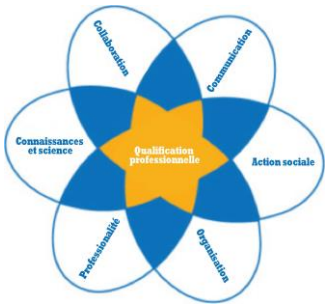

Profil de compétence Belge 2013/55/EU

fonction de différenciation dans les soins infirmiers

- Les directives de compétence européenne
- La littérature nationale et internationale
- Profils de compétences internationales et professionnelles d'autres pays européens
- Evolution et tendances du système de santé belge en tenant compte
  - Vieillissement
  - Chronical Care
  - Tendance de passer d'abord aux soins primaires
  - L'accès aux soins de santé
  - Que la système de soins de santé abordable
  - Conditions économiques et émotionnelles
  - Conditions environnementales et ambiantes
  - Technologie et informatisation
  - La mobilité
  - La société multiculturelle
- Le changement dans les soins afin de mettre le patient au centre
- Recherche en soins infirmiers « evidence based »
- Environnement de travail et indépendance (autonomie) professionnelle

Zorgondersteunende & verpleegkundige functies
Fonctions de différenciation pour les soins infirmiers

Proposition du ministère santé publique

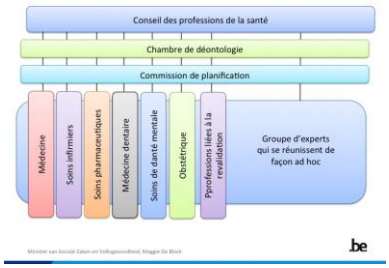

Commande du SPF Santé publique

Des groupes de travail établis par le CFAI

- GT pour un nouveau profil professionnel et de compétence (finalisé)
- GT sur la différentiation de fonction (presque finalisé)
- GT d'un système de régulation de la déontologie (vient d'être installé)
  - Organe de déontologie infirmier dans un cadre pour tous les professionnels de la santé
  - D'enregistrement général centralisé (cadastre)

Comment le BVPV-SBIP participe?

UGIB:	Daniël Schuermans
Nederlandstalige kamer:	Annemie Schoonis Wendy De Boeck
Chambre francophone:	Pascale Oumaziz
Conseil fédérale de l'art d'infirmier (CFAI):	Daniël Schuermans
GT déontologique:	Daniël Schuermans
GT sur la différentiation de fonction	Annemie Schoonis
GT consultation infirmière et la prescription:	Annemie Schoonis
BVP-SBP:	Annemie Schoonis Wendy De Boeck
VVLR- EFRF:(épreuve fonction pulmonaire francophone):	Geert Celis Daniël Schuermans
Cours de pneumologie UZ Leuven:	Annemie Schoonis Gert Vanwezer Patricia Eraerts
Workshops pneumologie:	Daniël Schuermans

La vision de l'avenir du BVPV-SBIP?

Conclusion: nous nous dirigeons vers une infirmière bien formée et autonome, responsable des soins généraux. Avec comme compétence, la décision du plan de soins pour le patient, le processus d'une pensée clinique nécessaire d'une manière totalement indépendante. Cela combiné avec une fonction de coordination pour tous les fournisseurs de soins de santé qui permet la qualité de vie d'un patient en tant que première priorité.

Belgische Vereniging voor Pneumologie

Société Belge de Pneumologie

WEBSITE
Sociéte Belge d'Infirmier en Pneumologie

WWW.BVPV-SBIP.BE

http://www.bvpv-sbip.be/mappen/inhalatiefilmpjes.htm